



"Défendons Piccourenc !"



Peymeinade, le 28 Mars 2009

Objet: PV n°6 Assemblée Générale du Mars 2009

Le quorum des présents ou représentés étant atteint, la réunion commence à 10H00.

Introduction

La séance est ouverte

Le président remercie Mme Le Maire et ses adjoints, Mr COULLET Conseiller Général et Président de la communauté de Communes, ainsi les riverains et les adhérents en soulignant que leur présence est très importante pour la crédibilité de l'association. Il constate la présence de plusieurs élus de toutes tendances venus participer à la réunion, ainsi que la présence de Nice Matin.

Présentation et quitus pour les 2008 par Christophe Dégrigny Trésorier (les comptes sont détaillés en annexe 1)

Rappel de l'arrêté des comptes au 31/12/2007 qui était de 1310,41 Euros et 110 Euros de caisse.

En 2008, la comptabilité fait apparaître une recette de 410 euros provenant des cotisations des adhérents et un ensemble de dépenses de 275,84 €, chaque dépense est expliquée.

La comptabilité de l'association fait apparaître un solde de : 1554,57 € au 31/12/2008. (dont 10 € decaisse)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, et quitus est donné au trésorier

Déroulement de la séance

Le président informe de l'agenda et du déroulement de la séance.

- ✓ L'association commencera par reporter ses activités depuis la dernière réunion.
- ✓ La Municipalité fera une présentation des actions entreprises depuis son élection. (intervention de Francois GAUTHIER et de Mme Francois BROUSTEAU Maire de Peymeinade)
- ✓ Mr COULLET interviendra au titre de Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes, et Président du SIVADES et du SICCEA.
- ✓ Une session de questions réponses permettra à l'ensemble des riverains de poser leurs questions aux membres de l'association et aux élus présents.

Interventions de Défendons Piccourenc

L'association rappelle les 4 priorités qu'elle s'était fixée lors de la Réunion du 19 Janvier 2008 et sur lesquelles elle avait demandé l'engagement des différents candidats aux élections municipales.

1) La régulation du trafic et de la vitesse sur le chemin des Maures et Adrets, la réfection de l'enrobé et l'aménagement de cette voie pour mieux garantir la sécurité des habitants.

2) Le Contrôle des activités et l'aménagement de la « pseudo » Zone Industrielle pour être en mesure d'empêcher toute nouvelles implantations d'activités à nuisances ou induisant trop de trafic.

3) Faire reculer les nuisances actuelles notamment celles de VEOLIA, séchage des boues de la station d'épuration

4) Proposer un véritable projet de redéfinition du site de Piccourenc, agir de façon proactive, avec méthode et en concertation avec les riverains.

Introduction

L'association fait l'historique de sa création. Et rappelle que le problème principal est la concentration d'activités à fortes nuisances et générant du trafic routier dans le fond du vallon de la Frayère, notamment les activités de VEOLIA mais pas uniquement.

Le problème de ce quartier peut s'intituler, VEOLIA, ETGC, SICCEA, SIVADES etc. du nom des activités implantées progressivement sur une zone particulièrement attractive pour la région.

Il faut être vigilant car la situation se prête bien à l'implantation d'activités de toutes natures.

En particulier l'association est particulièrement soucieuse de la mise en vente d'un terrain d'une superficie de 10815 m², avec la mention « Tonnage non limité pour l'accès. Base idéale pour toutes les activités dites à nuisances (Parfumeurs, Carrossiers...) ».

Il convient donc d'être extrêmement vigilants même si la situation concernant certaines nuisances, notamment les drèches de parfumerie s'est relativement améliorée. (sur le plan des odeurs uniquement, car le trafic lui a été multiplié par 10)

Compte-rendu d'activité, principales interventions et débats

L'association explique quelles ont été les actions conduites depuis la dernière assemblée.

Chemin des Maures et des Adrets :

Une première tranche de travaux a été réalisée en limite de la partie mitoyenne avec Grasse. Ces travaux ont été décidés par la nouvelle Municipalité dès leur prise de fonction et ont fait l'objet de plusieurs visites sur le site en compagnie de Mme Maire, des élus, des services techniques et de l'entrepreneur. Nous nous félicitons de la concertation établie avec notre association à cette occasion.

Parallèlement, des contacts ont été initiés par notre association avec la Ville de Grasse. Nous avons notamment rencontré : Mr Jean Claude Bruno Directeur Cabinet du Sénateur Maire Jean Pierre LELEUX, Mr BONELLI, Mme TUBIANA, Mr BRUNETTI qui sont tous Adjoints au maire, enfin Mr ROSSI responsable des Grands Travaux d'infrastructure etc. Ces contacts ont donné lieu à des échanges de courriers avec des engagements précis. (Les courriers seront publiés sur notre site internet : <http://www.wmaker.net/Piccourenc/>)

Les contacts établis avec la ville de Grasse ont été courtois. Grasse, reconnaît la nécessité d'une reprise de l'enrobé de la partie située en amont, qui est mitoyenne entre les deux communes. Les services techniques des deux municipalités se sont consultés, les travaux ont été discutés, chiffrés et budgétés en vue de la signature d'une convention entre les deux municipalités. Toutefois à ce jour aucune décision n'a encore été prise. L'association reste vigilante.

Enfin la partie basse en aval des travaux réalisés fait l'objet d'une demande de subvention pour la réfection de l'enrobé.

C'est donc l'ensemble du chemin des Maures et des Adrets qui doit être repris à plus ou moins courte échéance en fonction des budgets.

Signalisation :

L'association est soucieuse d'améliorer la signalisation sur le chemin des Maures et Adrets, dans ce cadre elle a des discussions avec la municipalité notamment en ce qui concerne le stop en tête du chemin dont elle n'approuve pas la pose. Ce stop fait toujours l'objet de discussions. Bien entendu nos discussions ne se limitent pas à ce problème de stop, mais concernent l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour la sécurité des habitants, notamment celle de nos enfants (régulation/contrôle de la vitesse, du tonnage, chemin piétonniers, pose panneaux incitant à la prudence et à la modération etc.)

Zone Industrielle :

La surveillance et le contrôle des activités installées dans la zone industrielle a fait l'objet de nombreuses interventions et contacts entre notre association, la municipalité, et certains des industriels installés notamment VEOLIA. Il est difficile de tout détailler. Notre action consiste autant à empêcher toute nouvelle implantation à forte nuisance, qu'à contrôler, maîtriser et faire reculer les nuisances actuelles. Conformément à ses engagements, la municipalité est très vigilante et travaille de concert avec notre association dans tous ces domaines. Dans ce domaine les contacts sont suivis et réguliers. Dans ce cadre nous avons conduit les actions suivantes :

1. Participation à la CLIS du Site de Bio Traitement de VEOLIA.

Le Site de Piccourenc est une installation classée qui fait l'objet d'un contrôle par les autorités Préfectorales représentée par la DRIRE. Défendons Piccourenc participe régulièrement à la Commission locale d'information et de Sécurité du site de Piccourenc. Une CLIS s'est tenu en sous-préfecture le 30 Octobre 2008. Il s'agit de la 7^{ème} CLIS depuis notre création en 2002.

Lors de cette réunion « Défendons Piccourenc ! » a fait part de son inquiétude quand à l'augmentation très importante du volume de déchets verts traités sur le site, l'orientation du site vers le broyage de déchets verts alors qu'à l'origine ce centre était prévu pour le compostage, ce qui permet à l'opérateur de contourner la limite de tonnage imposé par l'arrêté préfectoral, se traduisant par un charroi important de camions sur l'axe routier "Maures et Adrets" et par des nuisances sonores due au fonctionnement en continu des broyeurs. En outre l'opérateur ne cache pas sa volonté d'étendre la capacité du site.

L'opérateur considère qu'il a fait suffisamment pour réduire les odeurs de drèches, en termes de volumes de déchets verts, il concède que les volumes de déchets verts ont été doublés par rapport à l'année précédente, mais reste dans les limites qu'ils se sont fixés. (15000 tonnes).

Concernant l'éventuelle participation au frais de réfection de l'enrobé, VEOLIA dit qu'il n'est pas dans ces habitudes de contribuer aux travaux de réfection des chemins d'accès. Il refuse donc de prendre en charge la réfection de l'enrobé.

On peut s'interroger sur l'intérêt de participer aux CLIS, pour l'instant le bilan est positif. Si on fait le point dans le temps, grâce à notre participation, des travaux importants ont été réalisés et la gestion du site est aujourd'hui beaucoup plus professionnelle. Pour l'instant l'association maintient donc sa participation à la CLIS.

Un compte rendu très détaillé des discussions est disponible sur notre site internet.

Hors séance le représentant du sous-préfet s'est montré prêt à mettre à disposition une dotation budgétaire de l'Etat, pour accélérer la réfection du chemin des Maures et des Adrets.

2. Surveillance et Contrôle des activités sur la Zone d'activités.

Ce domaine fait l'objet d'une coopération étroite entre notre association et la municipalité au travers de contacts très fréquents avec François GAUTHIER, avec lequel nous discutons également de l'orientation de la zone industrielle.

Dans ce cadre nous poursuivons les actions suivantes :

Surveillance attentive des activités : c'est dans ce cadre que François GAUTHIER nous a informé de la parution d'une annonce dans ce « Loger.com » faisant état d'un terrain à vendre d'une superficie de 10000 m2 avec la mention « base idéale pour activités dites « a nuisances » (parfumeurs, carrossiers). La Mairie a rencontré le propriétaire du terrain l'a informé qu'elle sera très vigilante. Ce terrain est proposé à la vente pour un montant de 1,2 Millions d'Euros, il est donc à craindre que les activités des futurs acquéreurs soient à la hauteur de l'investissement. Nous sommes donc très préoccupés par la vente de ce terrain.

Contrôle de conformités des activités installée dans le vallon de la Frayère : dans ce cadre, un contrôle a été effectué par la Mairie qui s'est mis en relation avec la DRIRE pour s'assurer que la société INSALACO qui exploite un concasseur bénéficie bien des autorisations nécessaires. Il s'est avéré que l'installation en question ne requiert en fait pas d'autorisation.

Surveillance des activités VEOLIA : Une vérification a été effectuée pour le broyeur opéré par la société VEOLIA, qui fonctionne à plein régime et dont les riverains se plaignent du bruit. Le broyeur est conforme, par contre le problème du bruit a été remonté lors de la CLIS. L'opérateur dit qu'il va éloigner le broyeur des habitations.

Serre de séchage des Boues : L'activité de la Serre de séchage des boues de station d'épuration est arrêtée, suite notre intervention. Elle propageait des odeurs ressenties sur des kilomètres. Un appel d'offre a été passé pour la pose d'un filtre et il est envisagé l'installation d'un caisson d'insonorisation car le bruit des ventilateurs est perceptible à des kilomètres. Nous avons rencontré Mr Capelli Directeur du SICCEA qui a promis d'associer notre association aux essais prévu avant le redémarrage effectif de l'installation. Nous serons très vigilants.

3. **Action a long terme en faveur de la redéfinition du site de Piccourenc.** Dans ce domaine deux actions principales sont conduites
- a. **Redéfinition de la zone au travers du nouveau PLU.** Le quartier Piccourenc fait l'objet d'une attention particulière dans l'étude du nouveau PLU qui est en cours d'élaboration. La Mairie souhaite redéfinir avec soin les activités conformément aux engagements pris lors des élections municipales. Le quartier de Piccourenc fait l'objet d'une mention spéciale dans le cahier des charges du nouveau PLU. Nous suivons attentivement les débats et serons impliqués dès que la procédure l'autorisera. Dans l'immédiat nos contacts sur ce domaine sont informels. La redéfinition du PLU était un engagement pris par la municipalité dans notre réunion du 19 Janvier 2008. Cf. lettre de Françoise BROUSTEAU sur notre site internet.
 - b. **Organisation d'une réunion entre le sénateur Maire de Grasse Mr LELEUX, Mr COULLET en tant que Président de la Communauté de Communes, Président du SIVADES et du Siccea, et Mme BROUSTEAU Maire de Peymeinade.** Défendons Piccourenc a proposé à Mr COULLET, Mme BROUSTEAU et Mr LELEUX, (suite à une rencontre avec son chef de cabinet), qu'une réunion soit tenue pour discuter de la situation du quartier de Piccourenc. Il s'agit de réfléchir de façon concertée aux actions qui doivent être conduites pour maîtriser une situation (Déchets Verts) qui perdure et expose les habitants à de trop nombreuses nuisances. Notre association souhaite une action plus énergique des autorités. Le principe de cette réunion est accepté par Mr LELEUX par lettre en date du 12 Décembre (voir notre site internet) et par Mr COULLET.

Résumé des interventions

Intervention de Mme BROUSTEAU : Mme BROUSTEAU dit qu'elle est très sensibilisée au problème de Piccourenc de par son passé associatif. Elle soutient l'association depuis sa création. La Municipalité est très impliquée et la présence de ces principaux adjoints, et de Mr COULLET prouve son engagement. Elle a nommé Francois GAUTHIER en tant que « référent » pour le quartier de Piccourenc. La municipalité se donne un droit de regard sur toute nouvelle installation. Par ailleurs elle a lancé une vaste réflexion dans le cadre de l'aménagement du territoire et du nouveau PLU en cours d'élaboration dans lequel Piccourenc fait l'objet d'une attention toute particulière. Toutefois elle rappelle que la Mairie a un pouvoir limité concernant la société VEOLIA, qui est une installation classée placée sous l'autorité du préfet. Une prochaine réunion doit déterminer si Piccourenc entre dans les compétences de Terres de Siagne.

Intervention de Mr COULLET : Mr COULLET se dit intéressé par les problèmes de Piccourenc et dit qu'il le démontre par sa présence, il comprend les riverains, mais rappelle que pour certains ils se sont installés dans ce quartier en toute conscience. Il est conscient que les accès doivent être rénovés et sécurisés. Il est prêt à demander au SICCEA, SIVADES, au Département et au Conseil Général de contribuer sous la forme de subventions à la réfection des chaussées, mais considère que la solution n'est pas uniquement financière. Le Conseil Général étudie un plan déchets qui devrait à terme résoudre indirectement le problème de Piccourenc. De son point de vue la zone a vocation à être déplacée, son emplacement est problématique. Il donne son accord et confirme sa participation à une réunion avec le Maire de Grasse et Peymeinade, à l'initiative de Défendons Piccourenc et de la Mairie de Peymeinade pour discuter des solutions à apporter aux problèmes du quartier de Piccourenc.

Intervention de Mr Francois GAUTHIER : Francois GAUTHIER présente les activités conduites par la municipalité pour contrôler les activités industrielles notamment VEOLIA. La présentation porte sur les volumes de déchets verts traités sur le site et leur provenance. Le constat c'est que les odeurs ont régressé, le site fait beaucoup plus de broyage de végétaux que de compostage, ce qui se traduit par du bruit, de la poussière et du trafic routier. Ainsi on note que les 2/3 des volumes proviennent du SIDOM, syndicat de la ville d'Antibes. Le centre a quasiment atteint sa capacité maximum en compostage, et est utilisé uniquement pour le broyage des végétaux, qui sont ensuite acheminés vers un centre de compostage. Le trafic de camions s'ajoute au trafic du SIVADES et devient la nuisance principale pour tous.

Intervention de Marc BAZALGETTE : Marc BAZALGETTE explique les travaux d'enrobé effectués, et quelles sont les intentions de la Mairie pour le futur. La partie réalisée est celle sur laquelle Peymeinade avait autorité, la partie en amont nécessitant un accord avec Grasse. Il confirme que les discussions sont en cours. Il explique la présence d'un chemin piétonnier, et le choix des chicanes en tant que ralentisseurs.

Après un temps de questions-réponses, la séance est levée vers 13h30

Association "Défendons Piccourenc!" 65 ch. des Maures et des Adrets, 06530 PEYMEINADE
04.93.66.32.36 Site: <http://www.webzinemaker.com/peymeinade/>

Dominique PIOT
Président

Christophe DEGRIGNY
Trésorier

Guy DALMASSO
Vice Président

José PELLEGRIN
Secrétaire

Hubert LOOS
Membre actif

Annie PASSET
Membre actif

Association "Défendons Piccourenc!" 65 ch. des Maures et des Adrets, 06530 PEYMEINADE
04.93.66.32.36 Site: <http://www.webzinemaker.com/peymeinade/>